

# ENFANTS D'AUJOURD'HUI DIVERSITÉ DES CONTEXTES PLURALITÉ DES PARCOURS

*Colloque international de Dakar  
(Sénégal, 10-13 décembre 2002)*



*Numéro 11*

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
**AIDELF**

# La monoparentalité dans la vie des jeunes enfants québécois : diversité des parcours

Ghyslaine NEILL, Lucie GINGRAS, Nathalie VACHON et Hélène DESROSIERS

Direction Santé Québec, Institut de la statistique du Québec, Canada.

## Introduction

De toutes les transformations que connaissent les familles canadiennes depuis plus de 20 ans c'est sans doute la progression de la monoparentalité qui a le plus retenu l'attention des divers analystes. Selon les recensements, la proportion de familles monoparentales, parmi l'ensemble des familles avec enfants, est passée de 13% en 1971 à 20% en 1991 (Marcil-Gratton, 1998). Au Québec, 21% des familles avec enfants étaient monoparentales en 1986 alors qu'en 1996 cette proportion s'établissait à 24% (Juneau et al., 1999). Autre changement notable, les enfants sont désormais appelés à en faire l'expérience de plus en plus tôt dans leur vie et de ce fait, une proportion grandissante d'entre eux vont se retrouver en situation de monoparentalité avant même d'avoir atteint l'âge scolaire (Desrosiers et al., 2002 ; Marcil-Gratton, 1998).

Les analyses consacrées au rôle joué par la structure familiale sur l'adaptation sociale et scolaire des enfants ou sur leur santé ont été multiples, et les résultats obtenus divers, voire contradictoires à plusieurs égards (Joshi et al., 1999). Cela est probablement attribuable, du moins en partie, aux difficultés de prendre en compte la diversité des parcours empruntés par les enfants qui vivent avec un seul des deux parents et cela, à diverses étapes de leur développement. On peut en effet penser que les impacts d'un épisode de vie en famille monoparentale seront fort différents selon le type d'entrée dans cette situation (c'est-à-dire à la suite d'une rupture d'union des parents biologiques n'ayant pas d'enfant issu d'une autre union ; d'une rupture d'union des parents biologiques ayant des enfants issus d'une autre union et qui partagent, selon diverses modalités, la vie des enfants ; ou d'une naissance hors union), et selon les conditions auxquelles les enfants sont confrontés (environnement relationnel, ressources économiques, sociales, affectives, etc.). De plus, les diverses modalités de sortie d'une situation de monoparentalité doivent également être considérées puisqu'elles conduisent certains enfants à vivre de manière plus ou moins continue en famille monoparentale, alors que d'autres assistent à la mise ou la remise en union de leurs parents et doivent s'adapter à la présence d'une nouvelle figure parentale.

Des travaux récents ont ainsi tenté d'examiner de plus près la situation des enfants en famille monoparentale et de considérer la diversité de leur environnement respectif. Par exemple, alors que la monoparentalité a longtemps été mise en relation avec une moins grande réussite scolaire des enfants ou avec une plus grande propension à présenter des problèmes de comportements (Amato et Keith, 1991 ; McLanahan et Sandefur, 1994 ; Ross, et al., 1998), des études révèlent que cette relation disparaît quand on tient compte de certaines modalités d'organisation des ménages. Dans leur étude portant sur une cohorte d'enfants américains âgés de 13 ans en 1988, Deleire et Kalil (2002) montrent ainsi que la présence d'un grand-parent pour les enfants en situation de monoparentalité exerce un effet net positif sur la probabilité d'obtenir un diplôme d'études secondaires, une fois prises en compte les ressources économiques du ménage et les pratiques parentales. Les enfants des familles monoparentales vivant dans un ménage multigénérationnel auraient non seulement de meilleurs résultats que leurs pairs ne vivant pas avec leurs grands-parents, mais aussi que ceux appartenant à une famille biparentale. L'influence positive d'une présence masculine apparentée dans la vie des jeunes enfants vivant en famille

monoparentale a également été mise en évidence dans les travaux de Jayakody et Kalil (2002), et tout particulièrement sur l'adaptation scolaire de ces derniers.

Kiernan et Hobcraft (1998), dont l'étude porte à la fois sur la réussite scolaire et les problèmes de délinquance d'une cohorte d'enfants britanniques âgés de 12 à 17 ans, montrent que l'impact de la monoparentalité varie passablement selon que l'on contrôle ou non la stabilité ou l'instabilité de l'environnement familial de l'enfant depuis sa naissance, tandis que Acock et Demo (1994) mettent en évidence les bénéfices associés au fait d'avoir vécu dans un ménage monoparental stable plutôt que d'avoir connu de multiples transitions familiales. Il semble que l'association entre les changements familiaux et les problèmes de comportements chez les enfants plus jeunes soit plus consistante (Joshi et al., 1999) quoique les travaux récents tendent également à montrer que les différences s'atténuent sinon disparaissent au fur et à mesure que l'enfant s'adapte à sa nouvelle situation (Pagani et al., 1997).

Outre le nombre de transitions et la durée passée dans une situation familiale donnée, la qualité des rapports entre les individus en cause est à prendre en considération dans l'étude des changements familiaux puisqu'encore une fois, les impacts pourraient différer. Booth et Amato (2001) se sont intéressés par exemple aux ruptures d'union des parents et ont trouvé que l'impact sur les enfants varie largement en fonction du niveau de conflit entre les conjoints. Ils affirment ainsi que si la dissolution d'un mariage faiblement conflictuel a un impact négatif sur le bien-être général des enfants à court et à long terme, la dissolution d'un mariage fortement conflictuel s'avère avoir des effets plutôt bénéfiques. Selon Martin (1997), l'adaptation des enfants à la séparation des parents serait également conditionnelle au maintien d'un contact régulier avec les deux parents, au niveau d'entente entre les ex-conjoints ainsi qu'à un niveau de vie favorable. Enfin, selon O'Connor et Jenkins (2000), des pratiques parentales positives protégeraient les enfants contre une augmentation de problèmes émotifs suite à la séparation.

Au cours des dernières décennies, de nombreuses études ont également porté sur la relation entre la structure familiale et l'état de santé physique des enfants. La plupart des études menées tant au Canada qu'aux États-Unis ont abouti au même constat : les enfants vivant en famille monoparentale sont plus susceptibles de présenter certains problèmes de santé physique que les enfants appartenant à une famille biparentale, et ce même lorsqu'on tient compte de diverses caractéristiques socioéconomiques des familles, comme le niveau de revenu familial ou le statut d'emploi de la mère (Dawson, 1991). Au Québec, par exemple, Séguin et al. (2001) ont trouvé que les nourrissons vivant en famille monoparentale étaient plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé même en tenant compte du niveau de suffisance du revenu et des conditions de naissance. L'étude de Paquet et al. (2001) montre que le fait d'appartenir à une famille biparentale à 5 mois contribue à réduire de manière appréciable les écarts de santé observés selon le statut socioéconomique. Peu d'études ont toutefois porté sur les parcours familiaux empruntés par les enfants de famille monoparentale et leur santé. Or, comme certaines recherches le suggèrent, des problèmes de santé chez l'enfant pourraient être non seulement une conséquence mais aussi être à l'origine d'épisodes de vie en famille monoparentale (Hope et Kaestner, 1992), d'où l'importance de disposer de données longitudinales afin de mieux comprendre les liens entre ces deux aspects. De plus, compte tenu de l'importance que revêt le soutien du conjoint dans la perception qu'a la mère de l'état de santé de son jeune enfant (Desrosiers et al., 2001), on peut penser que d'autres facteurs (soutien du père, soutien de la part des grands parents, etc.) sont à l'œuvre pour expliquer la relation observée entre l'état de santé des enfants et le type de famille auquel ils appartiennent.

Les diverses questions soulevées ici militent, selon nous, en faveur d'une meilleure compréhension de la monoparentalité si on veut être en mesure d'en saisir les impacts éventuels sur les diverses facettes de la vie des enfants. C'est pourquoi nous avons choisi de nous y intéresser en examinant de plus près les conditions d'entrée et de sortie du premier épisode de monoparentalité vécu dans la petite enfance. Pour ce faire, nous utiliserons les

données des trois premiers volets de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) afin de documenter la diversité des parcours empruntés par les enfants entre la naissance et l'âge d'environ 2 ans et demi. Mais avant de présenter les principaux résultats obtenus, passons brièvement en revue certains travaux qui ont tenté de rendre compte de l'évolution de la monoparentalité au Canada et au Québec.

### 1. La monoparentalité au Canada

L'Enquête sur la famille réalisée en 1984 par Statistique Canada a été l'une des premières sources de données permettant une analyse dynamique de la monoparentalité au Canada. C'est à partir de ces données que Desrosiers et al. (1993) ont montré que chez les femmes, la durée du premier épisode de monoparentalité et le type de sortie étaient étroitement liés à : (1) l'événement à l'origine ; (2) l'âge à l'entrée ; (3) la situation en emploi ; (4) les charges parentales assumées. La durée du premier épisode de monoparentalité pour les femmes ayant vécu une rupture d'union était en moyenne beaucoup plus longue que pour celles ayant donné naissance hors union.

L'analyse de la monoparentalité féminine à partir des données de l'Enquête sociale générale de 1990 montre qu'il y a une légère progression des naissances hors union puisque cela concerne 5,1% des femmes de 36-45 ans contre 3,6% des femmes de 56-65 ans (Juby et Le Bourdais, 1995). Cela dit, la progression de la monoparentalité à travers les générations serait surtout liée à l'augmentation des ruptures d'union : 12% des femmes âgées de 56 à 65 ans en 1990 ayant commencé leur carrière parentale dans le cadre d'une famille intacte avaient connu au moins un épisode de monoparentalité contre 28% de celles âgées de 36 à 45 ans.

À partir des données du premier cycle de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de Statistique Canada (ELNEJ), Marcil-Gratton (1998) examine l'évolution de la monoparentalité du point de vue des enfants. Elle montre ainsi que la proportion d'enfants canadiens naissant en situation de monoparentalité passe de 6% pour ceux nés en 1983-84 à 9% pour ceux de la cohorte 1993-94. Au Québec, ces proportions sont respectivement de 2,6% et de 6,2%.

Jusqu'au début des années 1960, la majeure partie des enfants naissaient et grandissaient dans le cadre d'une union formelle, pour le meilleur et pour le pire. La diversification des parcours conjugaux des parents ont conduit plusieurs enfants à vivre toute une série d'événements venant modifier leur environnement familial. Mais ces changements s'inscrivent dans un contexte social plus large et leur signification, sans vouloir banaliser l'expérience de la monoparentalité, diffère sans doute largement suivant les générations étudiées. Par exemple, naître d'un parent seul aujourd'hui ne veut plus nécessairement dire naître d'une très jeune mère, peu scolarisée. De même, la séparation des parents ne veut pas nécessairement dire pour un enfant être privé de la présence de son père.

### 2. La monoparentalité dans la vie des jeunes Québécois

Une première exploitation des données des trois premiers volets de l'ÉLDEQ a mis en lumière les principaux changements modifiant l'environnement familial des tout jeunes québécois nés à la fin des années 1990 (Desrosiers et al., 2002). Cette étude a notamment montré qu'à l'âge de 2 ans et demi, un enfant sur cinq (19%) avait déjà vécu au moins un épisode de vie en famille monoparentale<sup>1</sup>. Près de la moitié de ces enfants (47%) vivaient avec

---

<sup>1</sup> L'échantillon retenu pour ces analyses comprenait 1 991 enfants, c'est-à-dire tous ceux pour lesquels nous disposions des informations nécessaires à la reconstitution des parcours familiaux pour la période à l'étude. Précisons que dans plus de 99% des cas, c'est la mère qui vit avec l'enfant et que très peu d'entre eux sont en situation de garde partagée avant 2 ans et demi (5% vers l'âge de 5 mois et 11% vers l'âge de 29 mois).

un parent seul à leur naissance tandis que les autres (53%) avaient connu cette situation à la suite d'une rupture d'union de leurs parents biologiques.

Si 9% de l'ensemble des enfants sont nés en famille monoparentale, plus de la moitié d'entre eux (5%) vont y demeurer jusqu'à l'âge de 2 ans et demi. Autres résultats intéressants, 80% des premières transitions des enfants nés d'un parent seul étaient provoquées par le retour du père biologique. Au total, environ 37% des enfants nés dans ces circonstances assistaient au retour de leur père tandis que 9% voyaient leur mère former une union avec un nouveau conjoint au cours de la période observée. Fait à souligner, parmi les premiers, la majorité vivaient toujours avec leur père vers l'âge de 2 ans et demi.

Les enfants nés entourés de leurs deux parents biologiques ayant fait l'expérience d'au moins un épisode de monoparentalité représentaient quant à eux environ 10% de tous les enfants. Dans leur cas, c'est la venue d'un nouveau conjoint qui mettait beaucoup plus souvent terme au premier épisode de vie en famille monoparentale.

Ces premiers résultats montrent que les jeunes québécois faisant très tôt l'expérience de la vie en famille monoparentale sont loin de former un groupe homogène. C'est pourquoi il nous paraît essentiel de distinguer les enfants selon leur parcours familial pour ensuite décrire brièvement certaines de leurs caractéristiques.

### 3. Les enfants en famille monoparentale : vers une typologie

Souscrivant à l'idée que les trajectoires sont importantes lorsqu'on veut étudier le phénomène de la monoparentalité, nous avons construit une variable qui tient compte de la situation familiale des enfants à leur naissance d'une part et du type de sortie du premier épisode de monoparentalité d'autre part. Notre échantillon d'analyse est ainsi composé de tous les enfants ayant vécu au moins un épisode de monoparentalité entre la naissance et l'âge de 2 ans et demi. La répartition des enfants selon le type d'entrée et de sortie de monoparentalité présentée au tableau 1 montre que 45,2% d'entre eux (37,9% + 7,3%) ont assisté à une rupture d'union de leurs parents biologiques sinon définitive, du moins pendant la période observée, alors que 24,5% (7,8% + 16,7%) les ont vu se mettre ou se remettre en union. À l'âge d'environ 2 ans et demi, c'est un peu plus d'un enfant sur quatre (26,5%) qui aura vécu en famille monoparentale depuis sa naissance. Enfin, une minorité d'enfants nés en famille monoparentale verront un beau-père joindre leur noyau familial (3,8%).

Nous avons également comparé certaines caractéristiques des enfants et de leur famille ayant vécu au moins un épisode de monoparentalité à celles des enfants ayant toujours vécu avec leurs parents biologiques entre la naissance et l'âge d'environ 2 ans et demi (tableau 2). Ainsi, quand on examine l'âge de la mère à la naissance de l'enfant on constate, parmi les enfants ayant vécu en famille monoparentale, une surreprésentation des mères de moins de 25 ans. Cela dit, ceux ayant vu leur environnement familial se transformer par l'ajout d'une nouvelle figure parentale (« *bio vers recomp* » et « *mono vers recomp* ») sont proportionnellement plus nombreux à être nés d'une jeune mère comparativement à ceux ayant emprunté un autre chemin. On remarque également que contrairement aux enfants ayant emprunté un autre parcours, ceux ayant vécu de manière continue en famille monoparentale (« *mono vers mono* ») ou encore ceux ayant toujours vécu avec deux parents biologiques (« *bio depuis naiss* ») sont proportionnellement plus nombreux à avoir un mère âgée de 30 ans et plus.

Les enfants se distinguent également selon le niveau de scolarité de leur mère ; ainsi, ceux nés d'une mère seule sont sous représentés dans la catégorie « mère possédant un diplôme d'études post-secondaires ». Par ailleurs, une plus forte proportion d'enfants ayant vécu un épisode de monoparentalité sont nés d'une mère qui était peu ou pas intégrée sur le marché du travail dans l'année entourant leur naissance, et cela est particulièrement le cas pour ceux nés d'une mère seule.

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DES ENFANTS SELON TYPE DE FAMILLE À LA NAISSANCE ET LE TYPE DE SORTIE DU PREMIER ÉPISODE DE MONOPARENTALITÉ, QUÉBEC, 1998, 1999 ET 2000

Catégorie	Définition	Échantillon d'analyse
Bio vers mono	Famille biologique à la naissance, 1 épisode de monoparentalité toujours en cours au 3 <sup>e</sup> volet de l'enquête	37,9
Bio vers bio	Famille biologique à la naissance, 1 épisode de monoparentalité suivi d'un retour en famille biologique	7,8
Bio vers recomp	Famille biologique à la naissance, 1 épisode de monoparentalité suivi d'une entrée en famille recomposée	7,3
Mono vers mono	Famille monoparentale à la naissance, toujours en monoparentalité au 3 <sup>e</sup> volet de l'enquête	26,5
Mono vers bio	Famille monoparentale à la naissance suivie d'un retour en famille biologique	16,7
Mono vers recomp	Famille monoparentale à la naissance suivie d'une entrée en famille recomposée	3,8
Total		100,0
n*		369

\*Ce nombre représente la somme des poids d'un échantillon non pondéré de 339 enfants.  
*Source* : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

Les enfants demeurés en situation de monoparentalité tout au long de la période étudiée ont plus souvent une mère se percevant en moins bonne santé (toujours moins qu'excellente ou très bonne)<sup>2</sup>, alors que ceux ayant assisté à la séparation de leurs parents ont une mère dont la santé perçue est variable entre le premier et le troisième volet de l'enquête.

Quant aux variables relatives au ménage, les données montrent que les enfants nés d'une mère seule sont proportionnellement plus nombreux à avoir connu des conditions socioéconomiques particulièrement précaires à la naissance et à avoir bénéficié de la présence d'un autre adulte<sup>3</sup> dans le ménage pendant l'épisode de vie en famille monoparentale. Notons également que comparativement aux enfants ayant toujours vécu avec leurs deux parents, ceux qui ont connu la rupture d'union de ces derniers et qui étaient toujours en situation de monoparentalité à 2 ans et demi étaient nettement moins bien lotis sur la plan économique à la naissance, ce qui suggère que la précarité financière peut être non seulement une conséquence mais aussi une cause d'instabilité conjugale.

Si on examine maintenant certaines caractéristiques reliées à l'enfant<sup>4</sup>, on observe là aussi quelques différences. On trouve ainsi plus souvent des enfants de faibles poids à la naissance (moins de 2,5 kg) parmi ceux qui ont suivi la trajectoire « *mono vers mono* » ou encore « *mono vers recomp* ». Comme nous l'avons vu, les enfants ayant suivi ces parcours se retrouvent dans une forte proportion en situation de faible revenu, caractéristique généralement associée à l'insuffisance pondérale des enfants. Il faut également souligner que, de manière générale, les enfants ayant vécu en famille monoparentale sont perçus en moins bonne santé<sup>5</sup> par leur mère

<sup>2</sup> La variable « santé des mères » est construite à partir de la perception déclarée à chacun des trois premiers volets de l'enquête.

<sup>3</sup> Mentionnons que pour les enfants ayant toujours vécu avec leurs parents biologiques, c'est la composition du ménage au troisième volet qui est prise en compte.

<sup>4</sup> Le rang de l'enfant a également été croisé avec le type de trajectoire mais, comme les résultats obtenus n'étaient pas significatifs (test du khi-deux) au seuil de 0,01, ils n'ont pas été présentés.

<sup>5</sup> Comme pour les mères, la variable « santé de l'enfant » est construite à partir de la perception déclarée à chacun des trois premiers volets de l'enquête.

(santé toujours moins qu'excellente ou très bonne) que ceux demeurés en famille biologique depuis la naissance.

TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES ENFANTS SELON CERTAINES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES ET DE SANTÉ ET CERTAINS PARCOURS FAMILIAUX ENTRE LA NAISSANCE ET L'ÂGE D'ENVIRON 2 ANS ET DEMI, QUÉBEC 1998, 1999 ET 2000

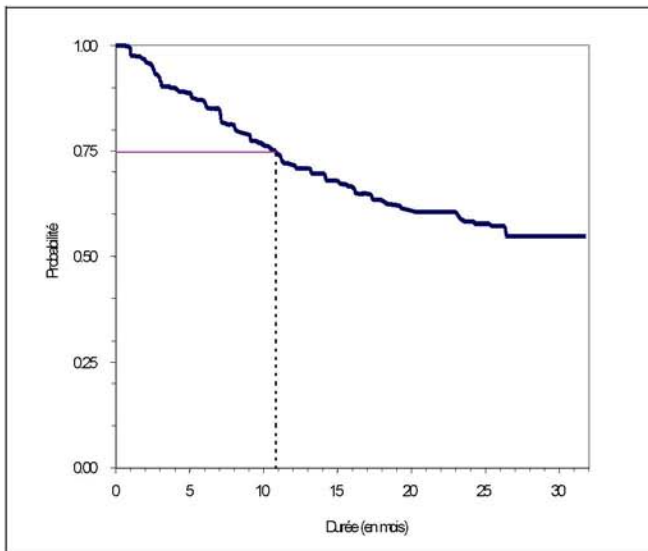
Variables indépendantes	Bio vers mono	Bio vers bio	Bio vers recomp	Mono vers mono	Mono vers bio	Mono vers recomp	Bio depuis naiss	Total
<i>Âge de la mère à la naissance de l'enfant**</i>								
<20 ans	10,8	5,8	20,7	14,8	19,1	12,1	1,6	3,9
20-24 ans	32,9	35,6	45,9	25,0	35,1	68,7	19,1	21,8
25-29 ans	24,8	28,2	17,2	12,8	15,2	19,1	32,9	30,4
30 et plus	31,5	30,4	16,2	47,4	30,6	0	46,4	43,9
<i>Scolarité de la mère (au volet 1998)**</i>								
Pas de diplôme secondaire	24,6	38,8	43,6	49,4	44,1	40,8	15,4	19,5
Diplôme d'études secondaires	33,9	25,2	20,5	27,1	41,1	52,5	25,5	26,8
Diplôme d'études post-secondaires	41,5	36,0	35,9	23,5	14,8	6,7	59,1	53,7
<i>Mère a travaillé au moins 26 semaines à temps plein (derniers 12 mois - volet 1998)**</i>								
Oui	34,1	30,6	23,9	15,1	14,0	12,4	49,0	44,3
Non	65,9	69,4	76,1	84,9	86,0	87,6	51,0	55,7
<i>Santé de la mère (aux volets 1998, et 1999 2000)**</i>								
Toujours excellente ou très bonne	47,8	34,8	35,1	38,6	55,1	66,5	62,0	59,1
Toujours moins qu'excellente ou très bonne	11,0	5,5	20,6	27,8	9,5	7,8	8,0	9,3
Variable	41,2	59,7	44,3	33,5	35,3	25,7	30,0	31,7
<i>Poids à la naissance (&lt;2,5kg)**</i>								
Oui	4,1	7,6	5,0	15,3	1,9	15,7	3,5	4,3
Non	95,9	92,4	95,5	84,7	98,0	84,3	96,5	95,7
<i>Santé de l'enfant (aux volets 1998, 1999 et 2000)**</i>								
Toujours excellente ou très bonne	72,2	68,9	70,7	66,4	74,4	92,2	81,0	79,2
Toujours moins qu'excellente ou très bonne	0,7	5,2	6,6	3,8	4,0	0	1,2	1,5
Variable	27,2	25,9	22,7	29,8	21,6	7,8	17,8	19,3
<i>Niveau suffisance du revenu (au volet 1998)**</i>								
Suffisant	54,2	63,1	73,3	15,8	8,0	18,4	80,9	72,8
Insuffisant et très insuffisant	45,8	36,9	26,7	84,2	92,0	81,6	19,1	27,2
<i>Présence d'un autre adulte dans le ménage**</i>								
Oui	17,9	9,2	10,2	38,1	28,0	27,4	3,5	7,3
Non	82,1	90,8	89,8	61,9	72,0	72,6	96,5	92,7
n (pondéré)	140	29	27	99	62	14	1622	1991
<i>Type de contact avec le parent non résidant (pendant FM1) **</i>								
Garde partagée	22,2	23,1	22,3	1,9	10,0	26,8	-	15,0
Régulier ou occasionnel	67,4	74,6	66,7	45,1	78,9	26,7	-	62,3
Aucun	10,5	2,3	11,0	53,0	11,1	46,5	-	22,7
n (pondéré)	137	29	27	98	62	14	-	366
** test du khi-deux significatif au seuil de 0,01								
Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2002.								

Enfin, l'examen du type de contact entre le parent non résidant et l'enfant durant la période de monoparentalité révèle que celui-ci n'est pas étranger au parcours familial emprunté par les enfants. Ainsi, les enfants nés entourés de maman et papa se retrouvent davantage en garde partagée<sup>6</sup> alors que ceux ayant suivi le parcours « *mono vers mono* » ou « *mono vers recomp* »<sup>7</sup> sont proportionnellement plus nombreux à n'avoir aucun contact avec l'autre parent.

#### 4. Durée en premier épisode de monoparentalité

Combien de temps dure le premier épisode de monoparentalité vécu par les jeunes enfants nés au Québec à la fin des années 1990 ? La sortie du premier épisode de monoparentalité telle que présentée à la figure 1<sup>8</sup> indique que le quart des enfants sont demeurés dans cette situation pendant au moins 10,8 mois. Notons également que plus de 60% des enfants vivaient toujours en famille monoparentale à la fin de la période d'observation (données non présentées).

FIGURE 1 : SORTIE DU PREMIER ÉPISODE DE MONOPARENTALITÉ ENTRE LA NAISSANCE ET L'ÂGE DE 2 ANS ET DEMI, QUÉBEC 1998, 1999, 2000



Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2002.

La situation familiale à la naissance seule ne semble pas liée à la durée mais, lorsqu'on ajoute le type de sortie, des différences significatives apparaissent (tableau 3). Les épisodes passés en famille monoparentale les plus courts sont vécus par les enfants dont les parents sont

<sup>6</sup> Spécifions que la notion de garde partagée n'implique pas nécessairement un partage égal du temps d'habitation de l'enfant entre ses parents. Quant à la notion de contact régulier ou occasionnel, cela fait référence à des visites effectuées par le parent non résidant ce qui implique que l'enfant ne dort pas chez celui-ci.

<sup>7</sup> Mentionnons que pour 44 % des enfants nés d'une mère seule, les parents avaient vécu ensemble avant leur naissance.

<sup>8</sup> La table de survie permet d'évaluer le nombre d'individus exposés au risque de sortir d'un état donné, et ce, à chaque intervalle de temps. La fonction de survie (Kaplan-Meier) utilisée dans ces tables est assimilable à la probabilité de connaître un événement (ici la sortie de monoparentalité) dans chaque intervalle de temps (par exemple le mois) tout en tenant compte des cas tronqués à droite (c'est-à-dire ceux qui n'ont pas encore connu l'événement au moment du troisième passage).



revenus ensemble après une rupture (*bio vers bio*) tandis que les plus longs sont vécus par ceux nés d'une mère seule qui s'est mise en union avec un nouveau conjoint (*mono vers recomb*).

TABLEAU 3 : DURÉE MÉDIANE DU PREMIER ÉPISODE DE MONOPARENTALITÉ VÉCU PAR LES ENFANTS ÂGÉS D'ENVIRON 2 ANS ET DEMI SELON LE PARCOURS FAMILIAL SUIVI, QUÉBEC, 1998, 1999 ET 2000

Parcours familial	Durée médiane (en mois) <sup>1</sup>
Bio vers bio	5,4
Bio vers recomb	8,1
Mono vers bio	9,1
Mono vers recomb	14,1
Bio vers mono	- <sup>2</sup>
Mono vers mono	- <sup>2</sup>
n (non pondéré)	339
1. Nombre de mois où 50% des enfants sont restés en monoparentalité ; durées statistiquement différentes et significatives au seuil du 0,01 selon le test du log-rank.	
2. Épisode toujours en cours au 3 <sup>e</sup> volet de l'enquête (enfants âgés d'environ 2 ½ ans).	
<i>Source</i> : Institut de la statistique du Québec, <i>ÉLDEQ 1998-2002</i> .	

De toutes les caractéristiques précédemment analysées, seul le type de contact avec l'autre parent semble associé<sup>9</sup> à la durée du premier épisode de monoparentalité (données non présentées). Ainsi, les enfants en garde partagée sortent plus rapidement de monoparentalité que ceux ayant des contacts réguliers ou occasionnels avec le parent non résidant. Les enfants n'ayant aucun contact avec celui-ci sont par ailleurs ceux qui restent le plus longtemps en famille monoparentale.

### 5. Les facteurs associés aux types de sortie de monoparentalité

Dans les analyses qui suivent seules les caractéristiques sociodémographiques des enfants et de leur famille sont prises en compte, étant donné l'impossibilité d'établir avec précision le profil de santé des mères et des enfants au cours du premier épisode de vie en famille monoparentale. L'analyse des facteurs associés aux types de sortie de monoparentalité a été réalisée à partir d'un modèle logit multinomial qui permet l'usage d'une variable dépendante catégorielle<sup>10</sup>. Cette dernière comprend trois catégories : 1) l'enfant voit ses parents biologiques se mettre ou se remettre en union ; 2) l'enfant voit sa mère se mettre en union avec un nouveau conjoint et 3) l'enfant demeure en famille monoparentale (catégorie de référence). Pour chaque facteur, nous mesurons les risques d'être dans la 1<sup>ère</sup> et dans la 2<sup>e</sup> catégorie relativement à la dernière<sup>11</sup>.

Les variables retenues concernent d'abord les caractéristiques de la mère de l'enfant c'est-à-dire : l'âge au début de l'épisode de monoparentalité (en continu) ; son niveau de scolarité (sans diplôme d'études secondaires, diplôme d'études secondaires et diplôme d'études post-secondaires incluant universitaire) ; son insertion en emploi dans l'année entourant la naissance de l'enfant (avoir ou non travaillé au moins 26 semaines à temps plein dans les 12 mois précédant le 1<sup>er</sup> volet de l'enquête) ; et le fait qu'elle ait ou non vécu avec le père de l'enfant avant l'épisode de

<sup>9</sup> Selon le test statistique du « log-rank ». Puisque la procédure *Lifetest* du logiciel *SAS* effectuée pour le calcul des durées n'accepte pas les pondérations décimales, nos résultats sont non pondérés ; pour cette raison, nous n'avons retenu que les variables significatives au seuil de 0,01.

<sup>10</sup> Pour une présentation plus élaborée de la méthode, voir Agresti (1990).

<sup>11</sup> Pour pallier à la non prise en compte de l'effet de plan de l'enquête (effet de plan moyen = 1,3) seules les variables dont le seuil de signification est égal ou inférieur à 0,01 sont considérées significatives.

monoparentalité. Les variables relatives à l'enfant sont : le rang de naissance et le type de contact qu'il entretient avec le parent non résidant (garde partagée, visites régulières ou occasionnelles et aucun contact). Pour mieux caractériser la structure familiale et le niveau de soutien dont l'enfant peut bénéficier, nous avons également inclus une variable nous indiquant la présence d'au moins un autre adulte apparenté ou non avec l'enfant dans le ménage.

Puisque le modèle retenu ne tient pas compte du temps passé en famille monoparentale nous avons inclus un indicateur de durée, c'est-à-dire l'âge (en mois) à l'entrée. Ainsi, on contrôle pour l'effet attribuable au temps d'exposition (un enfant entré plus tardivement est moins exposé au risque de sortir d'un premier épisode de monoparentalité).

Les résultats présentés au tableau 4 montrent d'abord que le temps joue en faveur d'une mise en union avec un nouveau conjoint. En effet, plus longue est la durée en monoparentalité plus grande est la probabilité qu'un enfant voit sa mère se mettre en union avec un nouveau partenaire. Le temps passé en situation de monoparentalité ne joue cependant pas sur le risque qu'a un enfant de voir son père biologique revenir.

TABLEAU 4 : FACTEURS ASSOCIÉS AU TYPE DE SORTIE D'UN PREMIER ÉPISODE DE MONOPARENTALITÉ CHEZ LES ENFANTS ÂGÉS D'ENVIRON 2 ANS ET DEMI, QUÉBEC, 1998, 1999 ET 2000

Variables indépendantes	Type de sortie	
	Avec le père biologique <sup>1</sup>	Avec un nouveau conjoint <sup>1</sup>
<i>Âge de l'enfant (en mois) au début du premier épisode de monoparentalité</i>	0,0214	0,1246***
<i>Mère a déjà vécu avec le père biologique</i>		
Oui	0,7175**	-0,7690**
(Non)	-	-
<i>Âge de la mère au début du premier épisode de monoparentalité</i>	-0,0690**	-0,1342**
<i>Rang de naissance de l'enfant</i>		
1	0,3906*	0,2894
(2 ou plus)	-	-
<i>Type de contact avec le père biologique</i>		
Garde partagée	-1,4542***	-0,3976
Visite régulière ou occasionnelle	0,8372**	0,8388*
(Aucun contact)	-	-
<i>Présence d'un autre adulte dans le ménage (apparentée ou non pendant FMI)</i>		
Oui	0,1364	0,4023
(Non)	-	-
<i>Scolarité de la mère (au volet 1998)</i>		
Sans diplôme d'études secondaires	0,0284	-0,0709
Diplôme d'études post-secondaires	0,1360	0,1687
(Diplôme d'études secondaires)	-	-
<i>Mère a travaillé au moins 26 semaines à temps plein (au volet 1998)</i>		
Oui	-0,1813	-0,0040
(Non)	-	-

<sup>1</sup> Coefficients ( $\beta$ ) significatifs au seuil de : \* : 0,05 ; \*\* : 0,01 ; \*\*\* : 0,001  
Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

Les enfants dont les parents biologiques ont déjà vécu ensemble avant l'épisode de monoparentalité ont plus de chances de les voir reprendre la vie commune que de continuer à

vivre avec un seul parent. À l'inverse, leurs chances de voir leur mère se mettre en union avec un nouveau conjoint sont moindres.

L'âge de la mère au début de l'épisode de monoparentalité est également un facteur jouant sur les deux types de sortie. En effet, plus elle est jeune, plus l'enfant a de chance de voir ses parents se mettre ou se remettre en couple ; cette probabilité est encore plus forte dans le cas d'une mise en union avec un nouveau conjoint. Autrement dit, les chances d'un enfant de sortir de monoparentalité diminuent au fur et à mesure que l'âge de sa mère augmente<sup>12</sup>.

La variable « contact de l'enfant avec le parent non résidant » est également fortement significative. Ainsi comparativement aux enfants n'ayant eu aucun contact avec l'autre parent durant l'épisode de monoparentalité, ceux vivant en garde partagée ont moins de chances de voir leurs parents se remettre en couple. Par contre, les enfants qui ont un contact régulier ou occasionnel avec leur père ont plus de chances de voir celui-ci ou un beau-père rejoindre le ménage que ceux qui n'ont aucun contact avec lui. Le rang de naissance de l'enfant n'est pas significatif au seuil retenu. Cela dit les données suggèrent tout de même que les enfants de rang 1 auraient plus tendance à voir leurs parents reprendre la vie de couple que de demeurer en famille monoparentale.

Contrairement aux attentes, les variables comme la scolarité de la mère ou encore son insertion en emploi n'ont pas d'effet sur les chances qu'ont les enfants de sortir de monoparentalité. On pourrait croire en effet que l'incapacité des mères à maintenir ou à assurer un certain niveau de vie pendant l'épisode de monoparentalité les amènent davantage à vouloir reprendre la vie commune avec le père biologique ou encore à se mettre en union avec un nouveau conjoint. À l'inverse, les femmes dotées d'un meilleur capital social (éducation et insertion en emploi) seraient plus enclines, du fait de leur plus grande autonomie économique, à retarder le moment de se mettre ou se remettre en union. Cela dit, soulignons que notre indicateur d'insertion en emploi ne permet pas de saisir avec précision la situation ayant prévalu pendant l'épisode de monoparentalité puisqu'on ne dispose que du nombre de semaines travaillées au cours des 12 derniers mois (volet 1998) et non du début et de la fin de chaque période en emploi. Par ailleurs, il se peut que ces variables jouent davantage sur l'entrée en monoparentalité plutôt que sur les sorties (Marcil-Gratton et autres, 2002).

De même, la présence d'un autre adulte dans le ménage de l'enfant pendant l'épisode de monoparentalité ne semble pas jouer sur ses probabilités de voir sa situation familiale changer. Dans ce cas, il se peut que cette présence n'affecte pas tant les risques de sortir de monoparentalité que d'autres facettes de la vie de l'enfant.

## 6. Discussion

Les enfants nés au Québec à la fin des années 1990 ayant fait l'expérience de la monoparentalité sont loin de former un groupe homogène. En effet, l'examen des chemins les y conduisant ainsi que ceux leur permettant d'en sortir révèle que ceux-ci sont variés. À cet effet, rappelons que près de la moitié de ces enfants sont nés en situation de monoparentalité alors qu'indépendamment du mode d'entrée, environ le quart en sont sortis parce que leurs parents biologiques se sont mis ou remis en union avant qu'ils atteignent l'âge d'environ 2 ans et demi.

Pour les enfants ayant vu leurs parents revenir ensemble, l'épisode de monoparentalité d'une durée médiane d'un peu plus de 5 mois traduirait peut-être des difficultés conjugales transitoires liées à l'arrivée d'un nouvel enfant. Pour les enfants dont les parents ont décidé de

---

<sup>12</sup> La modélisation des durées en monoparentalité (modèle de Cox) confirme ces résultats : les enfants dont la mère est âgée de moins de 30 ans ont environ deux fois plus de chances de sortir de monoparentalité que ceux dont la mère a 30 ans et plus (données non présentées).

vivre ensemble après leur naissance, l'épisode de plus longue durée (9,1 mois), pourrait refléter les difficultés de composer avec une naissance non planifiée.

Pour les enfants dont le paysage familial s'est vu transformé par la venue d'un beau-parent, il y a ceux qui ont d'abord assisté à la rupture de leurs parents. Pour ces derniers, la redéfinition des modalités d'organisation des ménages a sans doute impliqué plusieurs ajustements, ceux dus au départ du père et ceux liés à l'arrivée d'un nouveau conjoint dans la vie de leur mère. Quant à la venue d'une nouvelle figure parentale dans la vie des enfants nés en situation de monoparentalité, elle s'est fait de manière plus tardive (14,1 mois). Cela est sans doute attribuable aux difficultés des mères de jeunes enfants à investir ailleurs que dans leur vie familiale ou encore à la réticence des hommes à s'engager auprès d'une mère d'un jeune enfant.

L'analyse des facteurs associés aux types de sortie de monoparentalité a permis de faire ressortir le rôle joué par le contact que le parent non résidant entretient avec l'enfant. En effet, quand on contrôle pour l'âge de la mère au début de l'épisode de monoparentalité ainsi que pour l'existence d'une relation plus « établie » avec le père de l'enfant, le fait que ce dernier maintienne un contact avec celui-ci, sans toutefois en partager la garde, favorise la sortie de monoparentalité des enfants. Le fait de disposer d'un soutien, même irrégulier, de la part du père peut en effet favoriser la réconciliation avec celui-ci ou encore permettre à la mère d'investir du temps dans d'autres activités. Par contre, les chances moindres qu'a un enfant de voir ses parents se remettre en union lorsqu'il est en garde partagée signifie sans aucun doute une séparation beaucoup plus définitive. Enfin, la tendance observée quant aux chances plus grandes qu'ont les enfants de rang 1 de voir leur parents se réconcilier constitue peut être un indicateur des difficultés ressenties par les jeunes couples quant à leurs capacités d'adaptation au nouveau rôle de parents et que dans ce cas, la résolution des conflits passe par une séparation temporaire.

Précisons enfin qu'un des principaux objectifs de l'ÉLDEQ est de mieux comprendre les précurseurs de l'adaptation sociale et scolaire des enfants. Si les enfants sur lesquels portent nos analyses sont beaucoup trop jeunes pour que nous établissions une relation entre divers indicateurs de développement et les changements encourus dans leur environnement familial, il demeure néanmoins important de raffiner notre manière de mesurer ces changements si nous voulons être en mesure d'en saisir la signification.

## BIBLIOGRAPHIE

- ACOCK A. C., et D. H. DEMO, 1994. *Family diversity and well-being*, Thousand Oaks (CA), Sage.
- AGRESTI A., 1990. *Categorical Data Analysis*, New York, John Wiley & Sons.
- AMATO P.R. et B. KEITH, 1991. « Parental divorce and the well-being of children : A meta-analysis » *Psychological Bulletin*, no 110, p. 26-46.
- BOOTH A. et P.R. AMATO, 2001. « Parental predivorce relations and offspring postdivorce well-being » *Journal of Marriage and Family*, no 63, p. 197-212.
- DAWSON, D. A., 1991. « Family Structure and children's Health and Well-Being : Data from the 1988 National Health Interview Survey on Child Health », *Journal of Marriage and the Family*, no 53, p. 573-584.
- DELEIRE T. A. Kalil, 2002. « Good things come in threes : Single-parent multigenerational family structure and adolescent adjustment », *Demography*, vol 39, no 2, p. 393-413.

- DESROSIERS H., C. LE BOURDAIS et Y. PERRON, 1993. « La dynamique de la monoparentalité féminine au Canada » *European Journal of Population*, vol 9, p. 197-224.
- DESROSIERS H., M. BOIVIN et V. SAYSET, 2001. « Vie conjugale des parents, section II – Le soutien du conjoint : qu'en pensent les mères ? » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ, 1998-2002)*, Québec, Institut de la Statistique du Québec, vol 1 no 11.
- DESROSIERS H., G. NEILL, L. GINGRAS et N. VACHON, 2002. « Grandir dans un environnement en changement » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ, 1998-2002) - De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la Statistique du Québec, vol 2 no 2.
- DOOLEY M. D., L. CURTIS, E. L. LIPMAN et D. H. FEENY, 1998. « Child health and family socioeconomic status », *Policy Options*, September, p. 13-18.
- HOPE C. et R. KAESTNER, 1992. « The Effects of Child Health on Marital Status and Family Structure », *Demography*, no 29, p. 389-408.
- JAYAKODY R. et A. KALIL, 2002. « Social fathering in low-income, African American families with preschool children », *Journal of Marriage and Family*, no 64, p. 504-516.
- JOSHI H. E. C., COOKSEY R.D. WIGGINS, A. MCCULLOCH, G. VERROPOULOU et L. CLARKE, 1999. « Diverse family living situations and child development : Multilevel analysis comparing longitudinal evidence from Britain & USA » communication présentée au *Séminaire international Stratégies éducatives, familles et dynamiques démographiques*, Ouagadougou (Burkina Faso), 15-19 novembre.
- JUBY H. et C. LE BOURDAIS, 1995. « Les parcours familiaux des Canadiennes », *Sociologie et sociétés*, vol. XXVII, no 2, p. 143-161.
- JUNEAU C., J.-P. LAMOUREUX, P. CROISÉTIÈRE, L. ROY, D. ANDRÉ et L. DUCHÈSNE, 1999. *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*. Québec, Gouvernement du Québec.
- KIERNAN K. et J. HOBSCRAFT, 1998. « Long-term outcomes of childhood divorce, crime and poverty : A longitudinal analysis », communication présentée au *1998 Annual Meeting of the Population Association of America*, Chicago.
- MARCIL-GRATTON N., 1998. *Grandir avec maman et papa? Les trajectoires familiales complexes des enfants canadiens*. (Document non 89-566-XIF) Ottawa, Développement des ressources humaines Canada
- MARCIL-GRATTON N. et C. LE BOURDAIS, 1999. *Garde des enfants, droits de visite et pension alimentaire : Résultats tirés de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, Rapport de recherche (CSR-1999-3F), Ottawa, Ministère de la Justice.
- MARCIL-GRATTON, C. LE BOURDAIS et É. LAPIERRE-ADAMCYCK, 2002. « Le couple, section II – Les ruptures parentales dans la vie des tout-petits : un premier regard », dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la Statistique du Québec, vol 2 no 11.
- MARTIN C., 1997. *L'après divorce : lien familial et vulnérabilité*, Presses universitaires de Rennes.
- MCLANAHAN S. et G. SANDEFUR, 1994. *Growing up in single parent family : What hurts, what helps*. Cambridge (MA), Harvard University Press.
- O'CONNOR, T. G. et J. M. JENKINS, 2002. *Marital Transitions and children's Adjustment. Understanding Why Families differ From One Another and Why Children in the Same Family Show Different Adjustment. A Working Paper* (1-3E) (Working Paper 01-1-3E)

Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée.

PAGANI L., B. BOULERICE, R. E. TREMBLAY et F. VITARO, 1997. « Behavioral development in children of divorce and remarriage », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 38, n° 7, p. 769-781.

PAQUET G., M. GIRARD et L. DUBOIS, 2001. « Conditions de vie, santé et développement, section II – Inégalités sociales et devenir des enfants » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ, 1998-2002)*, Québec, Institut de la Statistique du Québec, vol 1 no 3.

ROSS D.P., P.A. ROBERTS et K. SCOTT, 1998. *Variation des résultats développementaux chez les enfants des familles monoparentale*, (Working paper + W-98-7F) Ottawa, Développement des ressources humaines Canada.

SÉGUIN L., M. KANTIÉBO, Q. XU, M.-V. ZUNZUNEGUI, L. POTVIN, K.L. FROHLICH et C. DUMAS, 2001. « Conditions de vie, santé et développement, section I - Inégalités sociales et devenir des enfants » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ, 1998-2002)*, Québec, Institut de la Statistique du Québec, vol 1 no 3.